

Le jeudi 20 juin 2024 à 18h00

Le conseil municipal de la ville de Beauvais, dûment convoqué par monsieur le maire conformément aux dispositions de l'article L.2121-9 du code général des collectivités territoriales, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

PRESIDENT Monsieur Franck PIA

PRESENTS *Franck PIA - Lionel CHISS - Sandra PLOMION - Yannick MATURA - Isabelle SOULA - Anne-Françoise LEBRETON - Charles LOCQUET - Corinne FOURCIN - Philippe VIBERT - Jacqueline MÉNOUBÉ - Mamadou LY - Monette-Simone VASSEUR - Caroline CAYEUX - Catherine THIEBLIN - Jacques DORIDAM - Ali SAHNOUN - Frédéric BONAL - Farida TIMMERMAN - Cédric MARTIN - Charlotte COLIGNON - Ludovic CASTANIE - Josée MARINHO - Loïc BARBARAS - Victor DEBIL-CAUX - Antoine SALITOT - Mamadou BATHILY - Thierry AURY - Dominique CLINCKEMAILLIE - Grégory NARZIS - Roxane LUNDY - Leïla DAGDAD - Mehdi RAHOUI - Marianne SECK - David MAGNIER - Philippe ENJOLRAS*

SUPPLEANTS

ABSENTS *Mohrad LAGHRARI - Hatice KILINC-SIGINIR*

POUVOIRS *Jérôme LIEVAIN à Sandra PLOMION - Patricia HIBERTY à Yannick MATURA - Christophe GASPART à Lionel CHISS- Guylaine CAPGRAS à Philippe VIBERT - Peggy CALLENS à Cécric MARTIN - Vanessa FOULON à Charles LOCQUET- Halima KHARROUBI à Caroline CAYEUX - Claire MARAIS-BEUIL à David MAGNIER*

Date d'affichage	27 juin 2024
Date de la convocation	14 juin 2024
Nombre de présents	35
Nombre de votants	43

Le secrétaire désigné pour toute la durée de la séance est M. Antoine SALITOT

Le jeudi 20 juin 2024 à 18h00

Le conseil municipal de la ville de Beauvais, dûment convoqué par monsieur le maire conformément aux dispositions de l'article L.2121-9 du code général des collectivités territoriales, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

**PRESIDENT** Monsieur Lionel CHISS

**PRESENTS** *Lionel CHISS - Sandra PLOMION - Yannick MATURA - Isabelle SOULA - Anne-Françoise LEBRETON - Charles LOCQUET - Corinne FOURCIN - Philippe VIBERT - Jacqueline MÉNOUBÉ - Mamadou LY - Hatice KILINC-SIGINIR - Monette-Simone VASSEUR - Caroline CAYEUX - Catherine THIEBLIN - Jacques DORIDAM - Ali SAHNOUN - Frédéric BONAL - Jérôme LIEVAIN - Farida TIMMERMAN - Cédric MARTIN - Charlotte COLIGNON - Ludovic CASTANIE - Josée MARINHO - Loïc BARBARAS - Victor DEBIL-CAUX - Antoine SALITOT - Mamadou BATHILY - Thierry AURY - Dominique CLINCKEMAILLIE - Grégory NARZIS - Marianne SECK - Roxane LUNDY - Leïla DAGDAD - Mehdi RAHOUI - David MAGNIER - Philippe ENJOLRAS*

**SUPPLEANTS**

**ABSENTS**

**POUVOIRS** *Patricia HIBERTY à Yannick MATURA - Christophe GASPART à Lionel CHISS - Guylaine CAPGRAS à Philippe VIBERT - Peggy CALLENS à Cécric MARTIN - Vanessa FOULON à Charles LOCQUET - Halima KHARROUBI à Caroline CAYEUX - Claire MARAIS-BEUIL à David MAGNIER - Mohrad LAGHRARI à Hatice KILINC-SIGINIR*

Date d'affichage	27 juin 2024
Date de la convocation	14 juin 2024
Nombre de présents	36
Nombre de votants	44

Le secrétaire désigné pour toute la durée de la séance est M. Antoine SALITOT

décl 3  
à 12

Le jeudi 20 juin 2024 à 18h00

Le conseil municipal de la ville de Beauvais, dûment convoqué par monsieur le maire conformément aux dispositions de l'article L.2121-9 du code général des collectivités territoriales, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

PRESIDENT Monsieur Franck PIA

PRESENTS *Franck PIA - Lionel CHISS - Sandra PLOMION - Yannick MATURA - Isabelle SOULA - Anne-Françoise LEBRETON - Charles LOCQUET - Corinne FOURCIN - Philippe VIBERT - Jacqueline MÉNOUBÉ - Mamadou LY - Hatice KILINC-SIGINIR - Monette-Simone VASSEUR - Caroline CAYEUX - Catherine THIEBLIN - Jacques DORIDAM - Ali SAHNOUN - Frédéric BONAL - Jérôme LIEVAIN - Farida TIMMERMAN - Cédric MARTIN - Charlotte COLIGNON - Ludovic CASTANIE - Josée MARINHO - Loïc BARBARAS - Victor DEBIL-CAUX - Antoine SALITOT - Mamadou BATHILY - Thierry AURY - Dominique CLINCKEMAILLIE - Grégory NARZIS - Roxane LUNDY - Leïla DAGDAD - Mehdi RAHOUI - Marianne SECK - David MAGNIER - Philippe ENJOLRAS*

SUPPLEANTS

ABSENTS

POUVOIRS *Patricia HIBERTY à Yannick MATURA - Christophe GASPART à Lionel CHISS- Guylaine CAPGRAS à Philippe VIBERT - Peggy CALLENS à Cécric MARTIN - Vanessa FOULON à Charles LOCQUET- Halima KHARROUBI à Caroline CAYEUX - Claire MARAIS-BEUIL à David MAGNIER - Mohrad LAGHRARI à Hatice KILINC-SIGINIR*

Date d'affichage	27 juin 2024
Date de la convocation	14 juin 2024
Nombre de présents	37
Nombre de votants	45

Le secrétaire désigné pour toute la durée de la séance est M. Antoine SALITOT

Le jeudi 20 juin 2024 à 18h00

Le conseil municipal de la ville de Beauvais, dûment convoqué par monsieur le maire conformément aux dispositions de l'article L.2121-9 du code général des collectivités territoriales, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

PRESIDENT Monsieur Franck PIA

PRESENTS *Franck PIA - Lionel CHISS - Sandra PLOMION - Yannick MATURA - Isabelle SOULA - Anne-Françoise LEBRETON - Charles LOCQUET - Corinne FOURCIN - Philippe VIBERT - Jacqueline MÉNOUBÉ - Mamadou LY - Hatice KILINC-SIGINIR - Caroline CAYEUX - Catherine THIEBLIN - Jacques DORIDAM - Ali SAHNOUN - Patricia HIBERTY - Frédéric BONAL - Jérôme LIEVAIN - Farida TIMMERMAN - Cédric MARTIN - Christophe GASPART - Charlotte COLIGNON - Ludovic CASTANIE - Josée MARINHO - Loïc BARBARAS - Victor DEBIL-CAUX - Antoine SALITOT - Mamadou BATHILY - Thierry AURY - Dominique CLINCKEMAILLIE - Grégory NARZIS - Roxane LUNDY - Leïla DAGDAD - Mehdi RAHOUI - Marianne SECK - David MAGNIER - Philippe ENJOLRAS*

SUPPLEANTS

ABSENTS

POUVOIRS *Monette-Simone VASSEUR à Sandra PLOMION - Guylaine CAPGRAS à Philippe VIBERT - Peggy CALLENS à Cécric MARTIN - Vanessa FOULON à Charles LOCQUET - Halima KHARROUBI à Caroline CAYEUX - Claire MARAIS-BEUIL à David MAGNIER - Mohrad LAGHRARI à Hatice KILINC-SIGINIR*

Date d'affichage	27 juin 2024
Date de la convocation	14 juin 2024
Nombre de présents	38
Nombre de votants	45

Le secrétaire désigné pour toute la durée de la séance est M. Antoine SALITOT

Le jeudi 20 juin 2024 à 18h00

Le conseil municipal de la ville de Beauvais, dûment convoqué par monsieur le maire conformément aux dispositions de l'article L.2121-9 du code général des collectivités territoriales, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

PRESIDENT Monsieur Franck PIA

PRESENTS *Franck PIA - Lionel CHISS - Sandra PLOMION - Yannick MATURA - Isabelle SOULA - Anne-Françoise LEBRETON - Charles LOCQUET - Corinne FOURCIN - Philippe VIBERT - Jacqueline MÉNOUBÉ - Mamadou LY - Caroline CAYEUX - Catherine THIEBLIN - Jacques DORIDAM - Ali SAHNOUN - Patricia HIBERTY - Frédéric BONAL - Jérôme LIEVAIN - Farida TIMMERMAN - Cédric MARTIN - Christophe GASPART - Charlotte COLIGNON - Ludovic CASTANIE - Josée MARINHO - Loïc BARBARAS - Victor DEBIL-CAUX - Antoine SALITOT - Mamadou BATHILY - Thierry AURY - Dominique CLINCKEMAILLIE - Grégory NARZIS - Roxane LUNDY - Leïla DAGDAD - Mehdi RAHOUI - Marianne SECK - David MAGNIER - Philippe ENJOLRAS*

SUPPLEANTS

ABSENTS *Mohrad LAGHRARI - Hatice KILINC-SIGINIR*

POUVOIRS *Monette-Simone VASSEUR à Sandra PLOMION - Guylaine CAPGRAS à Philippe VIBERT - Peggy CALLENS à Cédric MARTIN - Vanessa FOULON à Charles LOCQUET - Halima KHARROUBI à Caroline CAYEUX - Claire MARAIS-BEUIL à David MAGNIER*

Date d'affichage	27 juin 2024
Date de la convocation	14 juin 2024
Nombre de présents	37
Nombre de votants	43

Le secrétaire désigné pour toute la durée de la séance est M. Antoine SALITOT

Le jeudi 20 juin 2024 à 18h00

Jeûil 16  
à 18

Le conseil municipal de la ville de Beauvais, dûment convoqué par monsieur le maire conformément aux dispositions de l'article L.2121-9 du code général des collectivités territoriales, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

PRESIDENT Monsieur Franck PIA

PRESENTS *Franck PIA - Lionel CHISS - Sandra PLOMION - Yannick MATURA - Isabelle SOULA - Anne-Françoise LEBRETON - Charles LOCQUET - Corinne FOURCIN - Philippe VIBERT - Jacqueline MÉNOUBÉ - Mamadou LY - Caroline CAYEUX - Catherine THIEBLIN - Jacques DORIDAM - Ali SAHNOUN - Patricia HIBERTY - Frédéric BONAL - Jérôme LIEVAIN - Farida TIMMERMAN - Cédric MARTIN - Christophe GASPART - Charlotte COLIGNON - Ludovic CASTANIE - Josée MARINHO - Loïc BARBARAS - Victor DEBIL-CAUX - Antoine SALITOT - Mamadou BATHILY - Thierry AURY - Dominique CLINCKEMAILLIE - Grégory NARZIS - Roxane LUNDY - Leïla DAGDAD - Mehdi RAHOUÏ - David MAGNIER - Philippe ENJOLRAS*

SUPPLEANTS

ABSENTS *Mohrad LAGHRARI - Hatice KILINC-SIGINIR*

POUVOIRS *Monette-Simone VASSEUR à Sandra PLOMION - Guylaine CAPGRAS à Philippe VIBERT - Peggy CALLENS à Cédric MARTIN - Vanessa FOULON à Charles LOCQUET - Halima KHARROUBI à Caroline CAYEUX - Claire MARAIS-BEUIL à David MAGNIER - Marianne SECK à Thierry AURY*

Date d'affichage	27 juin 2024
Date de la convocation	14 juin 2024
Nombre de présents	36
Nombre de votants	43

Le secrétaire désigné pour toute la durée de la séance est M. Antoine SALITOT

délégat  
39

Le jeudi 20 juin 2024 à 18h00

Le conseil municipal de la ville de Beauvais, dûment convoqué par monsieur le maire conformément aux dispositions de l'article L.2121-9 du code général des collectivités territoriales, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

PRESIDENT Monsieur Franck PIA

PRESENTS *Franck PIA - Lionel CHISS - Sandra PLOMION - Yannick MATURA - Isabelle SOULA - Anne-Françoise LEBRETON - Charles LOCQUET - Corinne FOURCIN - Philippe VIBERT - Jacqueline MÉNOUBÉ - Mamadou LY - Caroline CAYEUX - Catherine THIEBLIN - Jacques DORIDAM - Ali SAHNOUN - Patricia HIBERTY - Frédéric BONAL - Jérôme LIEVAIN - Farida TIMMERMAN - Cédric MARTIN - Christophe GASPART - Charlotte COLIGNON - Ludovic CASTANIE - Josée MARINHO - Loïc BARBARAS - Victor DEBIL-CAUX - Antoine SALITOT - Mamadou BATHILY - Thierry AURY - Dominique CLINCKEMAILLIE - Grégory NARZIS - Leïla DAGDAD - Mehdi RAHOUI - David MAGNIER - Philippe ENJOLRAS*

SUPPLEANTS

ABSENTS *Mohrad LAGHRARI - Hatice KILINC-SIGINIR*

POUVOIRS *Monette-Simone VASSEUR à Sandra PLOMION - Guylaine CAPGRAS à Philippe VIBERT - Peggy CALLENS à Cécric MARTIN - Vanessa FOULON à Charles LOCQUET - Halima KHARROUBI à Caroline CAYEUX - Claire MARAIS-BEUIL à David MAGNIER - Marianne SECK à Thierry AURY, Roxane LUNDY à Grégory NARZIS*

Date d'affichage	27 juin 2024
Date de la convocation	14 juin 2024
Nombre de présents	35
Nombre de votants	43

Le secrétaire désigné pour toute la durée de la séance est M. Antoine SALITOT

# EXTRAIT DE REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le conseil municipal s'est réuni en séance publique à l'hôtel de ville le jeudi 11 avril 2024 à 18h00 conformément aux dispositions de l'article L 2121-9 du code général des collectivités territoriales.

## 1- Approbation des comptes de gestion 2023 - budget principal et annexes

Le conseil municipal **a pris acte** des comptes de l'exercice 2023 selon les résultats d'exécution du budget principal et des budgets annexes.

## 2- Approbation des comptes administratifs 2023 - budget principal et annexes

**Monsieur Lionel CHISS est élu à l'unanimité afin de présider cette délibération et Monsieur le Maire ne prend pas part au vote**

Le conseil municipal a adopté à **l'unanimité des suffrages exprimés** le compte administratif 2023 du budget principal et des budgets annexes de la ville de Beauvais arrêté comme suit :

### BUDGET PRINCIPAL

#### Section de fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1		Résultat reporté N-1	13 842 538,59
Dépenses de l'exercice	85 218 351,19	Recettes de l'exercice	91 838 494,19
Total :	85 218 351,19	Total :	105 681 032,78

<b>Résultat de la section de fonctionnement (A)</b>	<b>20 462 681,59</b>
---	----------------------

#### Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1		Solde d'exécution N-1	1 810 569,43
Dépenses de l'exercice	30 931 442,98	Recettes de l'exercice	20 098 219,44
Total :	30 931 442,98	Total :	21 908 788,87

<b>Résultat de la section d'investissement (B)</b>	<b>-9 022 654,11</b>
--	----------------------

D'où un résultat d'exécution au 31/12/2023 de (A + B) : +11 440 027,48

Compte tenu du solde des restes à réaliser en investissement de : -3 185 091,14

**Le résultat cumulé au 31/12/2023 est de : +8 254 936,34**  
(résultat de l'exécution + solde des restes à réaliser)

### BUDGET ELISPACE

#### Section de fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1		Résultat reporté N-1	102 843,50

Dépenses de l'exercice	884 227,96	Recettes de l'exercice	780 574,46
Total :	884 227,96	Total :	883 417,96

<b>Résultat de la section de fonctionnement (A)</b>	<b>-810,00</b>
---	----------------

#### Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1		Solde d'exécution N-1	147 841,06
Dépenses de l'exercice	135 808,70	Recettes de l'exercice	83 843,90
Total :	135 808,70	Total :	231 684,96

<b>Résultat de la section d'investissement (B)</b>	<b>95 876,26</b>
--	------------------

D'où un résultat d'exécution au 31/12/2023 de (A + B) : +95 066,26

Compte tenu du solde des restes à réaliser en investissement de : -149 758,35

**Le résultat cumulé au 31/12/2023 est de : -54 692,09**

(résultat de l'exécution + solde des restes à réaliser)

### BUDGET LOTISSEMENT LONGUE HAIE

#### Section de fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1		Résultat reporté N-1	310 060,91
Dépenses de l'exercice		Recettes de l'exercice	
Total :	0,00	Total :	310 060,91

<b>Résultat de la section de fonctionnement (A)</b>	<b>310 060,91</b>
---	-------------------

#### Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1	54 354,31	Solde d'exécution N-1	
Dépenses de l'exercice		Recettes de l'exercice	
Total :	54 354,31	Total :	0,00

<b>Résultat de la section d'investissement (B)</b>	<b>-54 354,31</b>
--	-------------------

D'où un résultat d'exécution au 31/12/2023 de (A + B) : +255 706,60

Compte tenu du solde des restes à réaliser en investissement de : +0,00

**Le résultat cumulé au 31/12/2023 est de : +255 706,60**

(résultat de l'exécution + solde des restes à réaliser)

### BUDGET LOTISSEMENT AGEL

#### Section de fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1		Résultat reporté N-1	10 005,71
Dépenses de l'exercice		Recettes de l'exercice	
Total :	0,00	Total :	10 005,71

<b>Résultat de la section de fonctionnement (A)</b>	<b>10 005,71</b>
---	------------------

**Section d'investissement**

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1		Solde d'exécution N-1	914 999,00
Dépenses de l'exercice		Recettes de l'exercice	
Total :	0,00	Total :	914 999,00

<b>Résultat de la section d'investissement (B)</b>	<b>914 999,00</b>
--	-------------------

D'où un résultat d'exécution au 31/12/2023 de (A + B) : +925 004,71

Compte tenu du solde des restes à réaliser en investissement de : +0,00

**Le résultat cumulé au 31/12/2023 est de : +925 004,71**  
(résultat de l'exécution + solde des restes à réaliser)

**3 - Budget Principal : affectation du résultat 2023**

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** l'affectation de 12.207.745,25 € du résultat de la section de fonctionnement au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés », et de reporter 8.254.936,34€ au compte 002 « résultat de fonctionnement reporté ».

**4- Budget supplémentaire 2024 – budget principal et annexe**

Le conseil municipal a adopté à **l'unanimité des suffrages exprimés** le budget supplémentaire 2024 du budget principal et des budgets annexes de la ville de Beauvais arrêté comme suit et de modifier la subvention de fonctionnement votée au budget primitif 2024 au profit du budget annexe Elispace et la porter à 205 931€ en fonctionnement et 235 000 € en investissement.

**Budget principal :**

<b>FONCTIONNEMENT</b>	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section de fonctionnement reporté		8 254 936,34 €
Propositions nouvelles	1 834 950,00 €	- €
<b>Total :</b>	<b>1 834 950,00 €</b>	<b>8 254 936,34 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	9 022 654,11 €	
Restes à réaliser N-1	5 372 216,62 €	2 187 125,48 €
Excédent de fonctionnement capitalisé		12 207 745,25 €
Propositions nouvelles	- €	- €
<b>Total :</b>	<b>14 394 870,73 €</b>	<b>14 394 870,73 €</b>



**Budget annexe Elispace :**

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section de fonctionnement reporté	810,00 €	- €
Propositions nouvelles	228 204,00 €	229 014,00 €
<b>Total :</b>	<b>229 014,00 €</b>	<b>229 014,00 €</b>
INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		95 876,26 €
Restes à réaliser N-1	149 758,35 €	- €
Propositions nouvelles	181 117,91 €	235 000,00 €
<b>Total :</b>	<b>330 876,26 €</b>	<b>330 876,26 €</b>

**Budget annexe lotissement Longue Haie :**

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section de fonctionnement reporté	- €	310 060,91 €
Propositions nouvelles	364 415,22 €	54 354,31 €
<b>Total :</b>	<b>364 415,22 €</b>	<b>364 415,22 €</b>
INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	54 354,31 €	- €
Propositions nouvelles	163 062,93 €	364 415,22 €
<b>Total :</b>	<b>108 708,62 €</b>	<b>364 415,22 €</b>

**Budget annexe lotissement AGEL :**

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section de fonctionnement reporté	- €	10 005,71 €
Propositions nouvelles	1 030 004,71 €	1 019 999,00 €
<b>Total :</b>	<b>1 030 004,71 €</b>	<b>1 030 004,71 €</b>
INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		914 999,00 €
Propositions nouvelles	1 829 999,00 €	1 030 004,71 €
<b>Total :</b>	<b>1 829 999,00 €</b>	<b>1 945 003,71 €</b>



## 5- Mise à jour des autorisations de programme et des crédits de paiements 2024 (APCP)

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** la mise à jour des autorisations de programme et des crédits de paiements (APCP), en augmentant les 2 autorisations de programme afin de pouvoir engager les travaux approuvés par délibération du 11 avril 2024 :

- L'AP «Aménagement Direction Prévention Sécurité» est augmentée de 2 500 000 € pour atteindre un montant total de 3 500 000 € ;
- L'AP « restauration scolaire et accueil de loisirs du Bois Brulet » est augmentée de 1 540 000€ pour atteindre un montant total de 3 200 000 €.

Pour la mise à jour des crédits de paiement, elle ne modifie pas les montants des autorisations de programme et correspondent à une modification de l'échéancier des opérations.

## 6- Taxe locale sur la publicité extérieure - Actualisation des tarifs

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** la poursuite des dispositions adoptées en 2010 et d'actualiser pour 2025 les tarifs de la taxe locale sur la publicité extérieure comme suit :

Total des superficies (S) par m2 et par an

<b>ENSEIGNES (par établissement)</b>			
	S ≤ 12m2	12 < S ≤ 50m2 ½ tarif légal	S > 50m2 ½ tarif légal
<i>Tarif normal 2025</i>	24,40€	48,80€	97,70€
<b>Décision :</b>			
	<b>exonération</b>	ancien tarif 23,30€ <b>nouveau tarif 24,40€</b>	ancien tarif 46,60€ <b>nouveau tarif 48,80€</b>
<b>DISPOSITIFS PUBLICITAIRES &amp; PREENSEIGNES (par dispositif)</b>			
<i>non numériques</i>		<i>numériques</i>	
S ≤ 50m2	S > 50m2	S ≤ 50m2	S > 50m2
<i>tarif normal : 24,40€</i>	<i>tarif normal : 48,80€</i>	<i>tarif normal : 73,30€</i>	<i>tarif normal : 144,80€</i>
<b>Décision :</b>			
ancien tarif 23,30€ <b>nouveau tarif 24,40€</b>	ancien tarif 46,60€ <b>nouveau tarif 48,80€</b>	ancien tarif 69,90€ <b>nouveau tarif 73,30€</b>	ancien tarif 139,80€ <b>nouveau tarif 144,80€</b>

Tarifs révisés arrondis au dixième d'euro par mètre carré (Article L.454-58 du CIBS)

## 7- Budget participatif

Le conseil municipal a adopté à **l'unanimité** le règlement du budget participatif.  
6 élus du conseil municipal ne prennent pas part au vote.

Election du jury :

Candidatures proposées :

- Monsieur Le Maire – Président
- Madame Farida TIMMERMAN
- Monsieur Mohrad LAGHRARI
- Monsieur Cédric MARTIN
- Monsieur Yannick MATURA
- Madame Anne-Françoise LEBRETON

Résultats :

Votants : 38 – Exprimés : 37 pour - 1 contre  
7 ne prennent pas part au vote

- Madame Leïla DAGDAD

Résultats

Pour : 37

- Madame Marianne SECK

Résultats

Pour : 6

- Madame Claire MARAIS-BEUIL

Résultats

Pour : 2

Les élus suivants ont été désignés pour composer le jury du budget participatif :

- Monsieur Le Maire – Président
- Madame Farida TIMMERMAN
- Monsieur Mohrad LAGHRARI
- Monsieur Cédric MARTIN
- Monsieur Yannick MATURA
- Madame Anne-Françoise LEBRETON
- Madame Leïla DAGDAD

### **8- Tableau des effectifs**

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** les ajustements du tableau des effectifs liés à des remplacements, des créations et des suppressions de postes.

### **9- Acquisition de la parcelle AB n°183 sise 34 rue du Pont d'Arcole pour l'aménagement du pôle d'échanges multimodal en projet**

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** l'acquisition du bien sis 34 rue du Pont d'Arcole, parcelle AB n°183, appartenant aux consorts Descamps au prix de 240 000€.

### **10- Acquisition des parcelles appartenant à la SANEF cadastrées S n°650-652-526, BR n°662, ZE n°935-937-575-934-940-928-701**

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** l'acquisition auprès de la SANEF les parcelles cadastrées S n°650-652-526, BR n°662, ZE n°935-937-575-934-940-928-701, pour une superficie totale de 17 754m<sup>2</sup>, au prix de 17 418,90€, promesse unilatérale d'achat avec la SANEF.

### **11 - Régularisation foncière du jardin de la Résidence Saint Joseph**

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** la mise à disposition d'ENEDIS pour toute la durée de l'ouvrage de la parcelle cadastrée section ZH n°414 en vue d'établir à demeure une canalisation souterraine pour faire passer les lignes d'électricité sur la parcelle désignée, moyennant la convention de servitude.

Madame Monette VASSEUR, ne prend pas part au vote.

## **12- Désaffectation suivie du déclassement du domaine public des parcelles cadastrées BR n°447 et 670**

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** l'intervention de l'EPFLO en vue de l'acquisition des maisons individuelles situées au 2,4,6 et 8 Allée Lulli, cadastrées section AI numéros 747, 748, 749 et 750 d'une contenance de 1 327 m<sup>2</sup>.

## **13- Vente à la société AGCO des parcelles cadastrées section BR n°447 et 670, avenue John Fitzgerald Kennedy**

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité des suffrages exprimés** la vente des parcelles cadastrées section BR 447 et 670 à la société AGCO au prix de 195 000€, selon les conditions suivantes : inscription de servitudes de passage en tréfonds pour les réseaux électriques, d'eau potable et d'assainissement collectif sur les parcelles vendues, ainsi que l'inscription de l'interdiction d'édification sur les passages de ces réseaux ou le dévoiement du réseau aux frais de l'acquéreur et maintien de la voirie située entre l'avenue Kennedy, et les parcelles BR n°670 (AGCO) et n°669 (Ville de Beauvais) dans domaine public afin que la collectivité en maîtrise l'accès et que AGCO puisse l'utiliser.

## **14- Action coeur de ville - Convention-chapeau - Opération de revitalisation du territoire**

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** la convention-chapeau reconnue comme valant opération de revitalisation de territoire (ORT) au sens de l'article L.303-2 du Code de la construction et de l'habitation. Elle abroge et remplace l'avenant ACV valant ORT signé le 19 octobre 2020. Elle assure une fonction « chapeau » pour garantir la cohérence d'un projet global de revitalisation de territoire à l'échelle de la communauté d'agglomération du Beauvaisis qui se décline plus particulièrement dans les conventions-cadre ACV et PVD des communes signataires.

## **15 - Action coeur de ville - Etudes préalables à la requalification commerciale de la rue Gambetta**

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité des suffrages exprimés** la convention de partenariat avec l'ANCT pour l'étude préalable à la requalification commerciale de la rue Gambetta.

## **16- Approbation de programmes de travaux : démolition-reconstruction du groupe scolaire et du gymnase Morvan, étude préalable sur la renaturation des cours d'écoles, conception d'un parcours de Design actif, réfection du parc Kennedy, création d'un aménagement paysager sur le site de l'ancien CAEPP**

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** le lancement de la programmation d'opérations suivantes :

- démolition-reconstruction du groupe scolaire Morvan - pour la démolition-reconstruction du gymnase Morvan un montant prévisionnel au stade APD de 7 095 191,21 € HT et 8 514 229,45 € TTC
- création d'un aménagement paysager sur le site de l'ancien CAEPP – pour un montant prévisionnel de 456 910 € HT et 548 292 € TTC
- étude de programmation visant la renaturation de cours d'écoles à Beauvais- pour un montant de 14 606,25 € HT et 17 527,50 € TTC
- parcours de Design actif – pour un montant prévisionnel de 105 000 € HT et 126 000 € TTC
- réfection du parc Kennedy – pour un montant de 157 000 € HT et 188 400 € TTC



## **17- Environnement - Assainissement - Programme d'investissement pluvial 2024 (1ère tranche)**

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** le plan de financement et le lancement de l'opération d'assainissement pluvial 2024 (1<sup>ère</sup> tranche).

## **18- Beauvais Bourse aux Initiatives Citoyennes**

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** l'Attribution de subventions sur projet aux associations suivantes :

- 800 € Association BENKADI - Ciné goûter de l'été 2024
- 800 € Association Le champ des possible - Tournoi de foot et barbecue
- 800 € Association IFEP - Stage Sportif et Citoyen
- 800 € Association ASCAO - Atelier Derbouka
- 800 € Association AFMO - On roule ensemble dans Beauvais .... La balade de Mr DIOP
- 800 € Association ASCAO - Goûter partagé

## **19- Dénomination d'un giratoire, de parcs et d'une voie**

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** la dénomination d'un giratoire, de 3 parcs et d'une voie. Dans le cadre de la réalisation d'un giratoire entre l'avenue Blaise Pascal et la rue Charles Tellier, il est proposé de dénommer le giratoire :

- **Giratoire Charles Tellier**

De même, afin de localiser les différents parcs dans le quartier Saint-Jean, il est proposé de les dénommer :

- **Parc Harmonie** situé à l'emplacement de l'ancienne tour Harmonie entre les rues Emile Zola, Colette, Honoré de Balzac et la rue Gustave Flaubert.
- **Parc Leblanc**, situé entre les rues Emile Zola, Colette, Maurice Segonds et la rue Jean Rebour.
- **Parc Berlioz**, situé le long de la rue Berlioz et traversé par la rue Ronsard.

Dans le cadre de l'aménagement de la zone d'activités des Larris, et considérant la nature artisanale et industrielle de la zone, il est proposé de dénommer la nouvelle voie :

- **Rue Jeanne Lanvin (1867-1946)**

## **20 - Reprise de concessions perpétuelles abandonnées (T1 et T2)**

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** la reprise, par la commune, des 19 concessions :

- pour lesquelles plus de trente ans se sont écoulés depuis l'acte de cession,
- dans lesquelles aucune inhumation n'a eu lieu depuis plus de dix années,
- dont l'état d'abandon a été constaté par deux fois à une année d'intervalle, conformément à l'article L.2223-17 du code général des collectivités territoriales modifié par l'article 237 de la loi n°2022-217 du 21 février 2022.

## **21 - Subvention à la Fondation CLARA dans le cadre de la campagne de stérilisation des chats errants**

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** l'attribution d'une subvention de 3 000 € à la fondation CLARA dans le cadre de la campagne de stérilisation des chats errants.



**22 - Vente aux enchères publiques de tous types de véhicules roulants de poids total autorisé en charge (PTAC) inférieurs et supérieurs à 3,5 tonnes, d'engins et de tous types de matériels de travaux publics et d'espaces verts**

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** la vente des biens réformés au prix de la dernière enchère et susceptible de dépasser le seuil de 4 600 euros.

**23 - Le règlement Intérieur des accueils de loisirs, de la restauration scolaire et de la scolarité**

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** le règlement intérieur des accueils de loisirs, de la restauration scolaire et de la scolarité.

**24 - Pôle Cohésion Sociale : vie éducative — Règlement transport scolaire de l'école Europe**

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** le règlement transport scolaire de l'école Europe.

**25 - Convention cadre pluriannuelle relative au renouvellement du label de la cité éducative**

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** la convention cadre pluriannuelle relative au renouvellement du label de la cité éducative.

**26 - Convention de mutualisation au titre du fonds de la cité éducative de Beauvais**

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** la convention de mutualisation au titre du fonds de la cité éducative de Beauvais.

**27 - Pôle Cohésion Sociale : vie éducative — Vacances apprenantes été 2024**

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** la participation financière au dispositif vacances apprenantes en partenariat avec l'association Initiatives Laïques d'Education Populaire (ILEP) et la Ligue de l'Enseignement, et le versement d'une participation de 70 € maximum pour chaque départ d'enfant habitant Beauvais avec les associations porteuses.

**28 - Pôle Cohésion Sociale : vie éducative — tarification des classes de découvertes pour les enfants scolarisés en classe ULIS**

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** la tarification des classes de découvertes pour les enfants scolarisés en classe ULIS.



**29 - Pôle Cohésion Sociale : vie éducative — Aides exceptionnelles aux projets de classe ou d'école 2023/2024**

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** le versement d'une dotation aux projets de classe ou d'école pour les actions suivantes :

Ecole	Nbre d'élèves	Objet du projet	Période	Dépenses prévues par l'école	Sommes attribuées
Triolet Gréber	20	Stage d'initiation au poney	Avril à juillet 2024	3378,00€	1000€
Triolet Gréber	20	Stage d'initiation au poney	Avril à juillet 2024	3378,00€	789€

**30 - Culture - Célébration des 800 ans de la cathédrale Saint-Pierre de Beauvais, attribution de subventions et signature de conventions dans le cadre de l'appel à projet**

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** l'attribution de subventions sur projet aux associations suivantes dans le cadre de la célébration des 800 ans de la cathédrale en 2025 :

Détail synthétique des projets sélectionnés

	Operateurs	Montant total du projet	Montant sollicité et % sur coût global	Commentaires, pérennité, rayonnement	Montant proposé et % accordé / montant demandé
1	<b>Cie L'homme DEBOUT Asca/ Batoude/ Théâtre des poissons/ CRD / ROSALIE</b>	<b>198 646</b>	<b>57 000 29%</b>	MOBILISATION TERRITORIALE nombreux partenaires 24 MAI 2025 En articulation avec le projet 5	<b>45 000 23 % Porteur Projet ASCA</b>
2	<b>Latitudes prod/ EAB/ service archéo/ Quadrilatère</b>	<b>77 200</b>	<b>31 000 40%</b>	Valorisation savoir-faire EAB et rayonnement international – pérenne – soutien DRAC	<b>25 000 30 % Porteur Projet Latitudes production</b>
3	<b>Archipop / CAUE / Asca : moyen et court métrage cathédrale</b>	<b>43 462</b>	<b>17 000 39%</b>	Cohérent et partenarial ASCA : CAUE/ Archipop Pérenne régional	<b>14 000 30 % Porteur Projet ARCHIPOP</b>
4	<b>Association des Violoncelles, Eolie Songe et CRD Soliste : Vincent Courtois</b>	<b>36 000</b>	<b>21 000 58%</b>	Ephémère régional Création dans festival Violoncelles avec enseignants CRD	<b>18 000 50 % Porteur Projet Association des Violoncelles</b>

5	<b>Cathédrale de carton : Olivier Grosse tête Lycée Corot/CAUE/VA H</b>	<b>34 000</b>	<b>19 000 56%</b>	Education nationale EAC – 36 établtis scolaires 800 Enfants	<b>17 000 50 % Porteur Projet Lycée Corot</b>
6	<b>Cantus felix, OPO et CRD – projet de 8 concerts redimensionnés à 4 en agglomération</b>	<b>62 000 TDC 1ere version 24 000 sollicités</b>	<b>Projet reconstruit à hauteur de 30 000 €</b>	Projet CRD et lien vocal en territoire dans l'agglomération	<b>12 000 40 % Porteur Projet Cantus Félix</b>
7	<b>Association ROSALIE /Escape Game</b>	<b>10 550</b>	<b>7 000 56%</b>		<b>3 500 28 % Porteur Projet Association Rosalie</b>
8	<b>A vrai dire et Médiathèque</b>	<b>10 000</b>	<b>7 000 70%</b>		<b>5000 50 % Porteur Projet Cie A vrai dire</b>
<b>SOUS TOTAL Juin 2024</b>		<b>471 858</b>	<b>189 000</b>		<b>139 500</b>

### **31 - Culture – Mission Spectacles Vivants – adhésion à l'association ACRO – Arts du cirque et de la rue dans l'Oise**

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** l'adhésion à l'association Art du Cirque et de la Rue dans l'Oise (ACRO) sur la base d'une cotisation annuelle fixé à 50 € pour l'année 2024.

### **32 - Elispace - Programmation complémentaire du 2e trimestre 2024 et programmation prévisionnelle du 1er semestre 2025**

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** la programmation complémentaire du 2<sup>e</sup> trimestre 2024 et la programmation prévisionnelle du 1<sup>er</sup> semestre 2025 validé par le conseil d'exploitation d'Elispace le 7 mai 2024.

### **33- Service vie associative et relations internationales - subventions aux associations dans le cadre de la mise à disposition de l'Elispace**

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** une subvention exceptionnelle à hauteur de 6567 € à l'association « BO WAY INK » pour la location de l'Elispace les 1 et 2 juin 2024.

### **34 - Service vie associative et relations internationales – Subventions exceptionnelles : coup de pouce « manifestations »**

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** l'attribution d'une subvention sur projet de 781 € à l'association "Croque note et faim d'histoire" pour l'organisation du festival des contes à croquer le 27 avril 2024 afin de prendre en charge les coûts liés à la sécurité. Le budget total de la manifestation est de 3 781 €.

### **35 - Service vie associative et relations internationales - Plan de sobriété – locaux associatifs – versement d’une subvention pour la prise en charge des fluides par les associations**

Le conseil municipal a approuvé à **l’unanimité** le versement d’une subvention pour la prise en charge des fluides, aux associations qui en ont fait la demande via la plateforme dédiée, pour la prise en charge des fluides dans le cadre du plan de sobriété énergétique. Les associations concernées sont au nombre de 10, à savoir :

- Itinér’aire
- Ludo Planète
- AFIB : association familiale intercommunale de Beauvais
- SOSIE
- Société colombophile
- Fêtes Jeanne Hachette
- Société d’horticulture
- Comité des sages
- BOUC Volley
- Société Beauvaisienne d’aquariophile

### **36 - Service vie associative et relations internationales – modification du règlement du prix écoresponsable**

Le conseil municipal a approuvé à **l’unanimité** la modification du règlement du prix écoresponsable.

### **37 - Service vie associative et relations internationales – règlement intérieur de la Maison des Associations Harmonie**

Le conseil municipal a approuvé à **l’unanimité** le règlement intérieur de la Maison des Associations Harmonie.

### **38 - Sports - Subventions de fonctionnement clubs sportifs- Conventions pluriannuelles 2024-2027**

Le conseil municipal a approuvé à **l’unanimité** l’attribution de subventions de fonctionnement aux associations suivantes :

	Saison sportive 2024 / 2025	Saison sportive 2025 / 2026	Saison sportive 2026 / 2027
ABE	75 000 €	75 000 €	75 000 €
ASBO	200 000 €	200 000 €	200 000 €
BRC XV	200 000 €	200 000 €	200 000 €
BOUC VOLLEY	110 000 €	110 000 €	110 000 €

### 39 - Sports - Subvention sur projet

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** l'attribution d'une subvention sur projet de 1 000 € à l'association Pétanque Saint-Just des Marais pour la participation de l'équipe minime au Championnat de France de pétanque du 12 au 14 juillet 2024 à Pontarlier.

### DÉLÉGATION DONNÉE A MONSIEUR LE MAIRE – COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES

La séance est levée à 21H15

Pour extrait conforme,

**Franck DIA**  
Maire de Beauvais,

